

COHABITAT WAKEFIELD

pour un mode de vie durable ✨ for a sustainable way of life

DESCRIPTION DU PROJET

*Dans le contexte social, environnemental et économique actuel,
l'engagement collectif est sans doute l'arme la plus appropriée
pour rallier les acteurs de changement et relever les défis de demain.*

~ Patrick Duguay, Directeur général de CDROL

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE AND RAISON D'ÊTRE	1
2. CONCEPT « ÉCO-QUARTIER ».....	2
2.1 ENVIRONNEMENT BÂTI VIVANT, RÉGÉNÉRATIF ET ADAPTATIF	3
2.1.1 Confort et qualité de vie des usagers	3
2.1.2 Endroits multifonctionnels.....	4
2.1.3 Performance éco-responsable.....	4
2.2 GROUPES PRIORITAIRES ET MIXITÉ SOCIALE	5
2.3 QUARTIER NOURRICIER ET MIXITÉ FONCTIONNELLE	6
3. CONCLUSION: « POUR UN MODE DE VIE DURABLE ».....	8
4. RÉFÉRENCES.....	8

1. HISTORIQUE AND RAISON D'ÊTRE

Animé d'un désir d'établir à Wakefield un cohabitat¹ intergénérationnel axé sur la cohésion sociale², un groupe a commencé à se réunir en 2016. Comme groupe fondateur, une des premières étapes de notre cheminement a été de formuler un énoncé de vision qui fait foi de notre engagement envers la qualité de vie que nous privilégions :

**NOUS ENVISAGEONS UN MONDE HARMONIEUX OÙ NOUS ÉVOLUONS CONSCIEMMENT
PAR L'ENTREMISE DE RELATIONS AUTHENTIQUES DANS DES COMMUNAUTÉS OÙ
ABONDENT LA COMPASSION ET LA JOIE DE VIVRE.**

Comme il est de mise pour tout nouveau projet de développement immobilier, sa réalisation doit se faire dans la recherche de l'intérêt collectif de la localité dans laquelle il s'implante. Heureusement, l'ensemble des intérêts exprimés par les résidents, les organisations

communautaires, les gens du milieu des affaires et de la Municipalité de La Pêche, se retrouve dans le *Programme particulier d'urbanisme – Secteur de Wakefield*. La « vision de développement du secteur de Wakefield »³ qui s'ensuit reflète un large consensus sur les attentes et les aspirations de la collectivité quant au développement futur de son milieu villageois. De même, notre énoncé de mission s'arrime aux grands principes qui façonnent le développement futur du secteur de Wakefield :

NOUS ASPIRONS À DEVENIR LE CHANGEMENT QUE NOUS SOUHAITONS VOIR DANS LE MONDE EN ÉMULANT UNE COMMUNAUTÉ SOCIALEMENT, ÉCOLOGIQUEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT DURABLE.

Notre projet immobilier se réclame du développement durable⁴ avec ses trois piliers : équité sociale, préservation de l'environnement et activité économique responsable. Appliqué à l'échelle d'un quartier, le gros morceau du développement d'une « collectivité viable »⁵ reste l'accès à un logement convenable⁶ à un coût abordable⁷. Le groupe fondateur a donc retenu comme mode d'habitation le modèle « coopérative d'habitation »⁸. Puisant dans les valeurs de solidarité sociale et d'entraide, cette forme de tenure relie l'accès à un logement convenable⁹ et abordable aux avantages de la vie associative¹⁰, des équipements collectifs et des ressources partagées. *Cohabitat Wakefield* a été incorporé en avril 2017 en tant que coopérative de solidarité en habitation¹¹ sans but lucratif avec quatre grandes orientations :

- offrir du logement locatif abordable¹², éco-énergétique et adapté aux besoins des membres quel que soit l'âge, la race, le statut socio-économique, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'état familial, le handicap ou la religion¹³
- assurer un milieu de vie solidaire axé sur les valeurs et les principes définis dans la charte¹⁴
- aménager des espaces communs conviviaux et multifonctionnels pour la vie associative
- contribuer aux communautés de la région par le partage de pratiques, services, ressources, connaissances et compétences

En augmentant l'inventaire de logements locatifs abordables à long terme à Wakefield, notre projet devient un atout pour une municipalité confrontée¹⁵ à une vague de propriétaires convertissant leur logement locatif à long terme en location à court terme pour plus de flexibilité et un gain financier. Conséquemment, le conseil municipal de La Pêche a résolu en février 2019 de collaborer avec *Cohabitat Wakefield* dans le cheminement du projet¹⁶.

2. CONCEPT « ÉCO-QUARTIER »

Dans l'esprit de « *devenir le changement que nous souhaitons voir dans le monde* » et en réponse aux multiples facettes d'un mode de vie durable, les principales caractéristiques de ce projet novateur indiquent notre volonté de montrer l'exemple. C'est pourquoi, *Cohabitat*

Wakefield a pour ambition d'être un modèle « d'éco-quartier »¹⁷ diversifié où cohabiteront mixité sociale¹⁸ et fonctionnelle¹⁹. Comme milieu de vie conçu pour répondre aux objectifs du développement durable, l'éco-quartier « assure la qualité de vie de ses résidents et permet de réduire considérablement l'utilisation des ressources naturelles, énergétiques et financières, durant sa construction et via le mode de vie de ses habitants. »²⁰ Pour y arriver, nous prévoyons d'intégrer à un environnement social d'entraide et de prise en charge²¹, des constructions écologiques à faible impact sur l'écosystème ainsi qu'une mixité fonctionnelle axée initialement sur l'agriculture urbaine.

2.1 ENVIRONNEMENT BÂTI VIVANT, RÉGÉNÉRATIF ET ADAPTATIF

Situé²² près de services de proximité et de transport en commun, notre éco-quartier combinera des équipements collectifs, des espaces verts²³ et des jardins communautaires, des équipements collectifs et un ensemble de petits immeubles multi-logements²⁴ pour un total de 32 logis.

Inspiré par les projets de design régénérateur²⁵ dans le cadre du programme « Défi du bâtiment vivant »²⁶, Cohabitat Wakefield s'engage à intégrer une gamme de stratégies de conception durable pour un environnement bâti²⁷ propice à la santé, aux interactions, et à un impact net positif sur l'environnement²⁸.

2.1.1 Confort et qualité de vie des usagers

Étant donné que le logement est indéniablement lié à la santé et au bien-être²⁹, le projet entend :

- utiliser des matériaux sains, sans ou à faible émission de COV (composés organiques volatils)
- respecter les principes de conception universelle,^{30,31} les caractéristiques préconisées par « Habitat Ami Des Aînés »³² et les exigences en matière d'accessibilité fixées par le Code national de l'énergie pour les bâtiments
- configurer les logements en unités traversantes³³ afin de :
 - tirer profit au maximum de la lumière naturelle et de dégager des vues sur l'extérieur avec des fenêtres ouvrables de part et d'autre du logement
 - permettre une bonne aération et une ventilation naturelle pour une meilleure qualité de l'air intérieur
- aménager des surplombs pare-soleil aux fenêtres³⁴ pour le maximum d'ombre l'été et le maximum d'ensoleillement l'hiver
- offrir un accès à l'extérieur, soit un balcon couvert pour ceux à l'étage supérieur ou une véranda³⁵ pour ceux au rez-de-chaussée

- maximiser l'insonorisation

2.1.2 Endroits multifonctionnels

La disponibilité d'espaces publics de qualité est un incontournable pour un éco-quartier à vocation mixte. Ainsi, la coopérative mettra à la disposition de ses membres des espaces verts et des équipements collectifs conçus pour permettre de :

- valoriser le « vivre-ensemble »³⁶ en créant des lieux propices aux rencontres et interactions spontanées
- aménager un espace couvert pour garer les voitures et les vélos³⁷ et ranger les gros articles
- tenir les assemblées et les réunions
- inspirer le recueillement et la contemplation solitaire
- partager des repas ensemble périodiquement
- recevoir des activités sociales et culturelles
- accommoder les activités économiques liées à la mixité fonctionnelle
- ouvrir le lieu aux coopératives, organismes communautaires ou entreprises privées souhaitant tisser des liens avec [Cohabitat Wakefield](#)

2.1.3 Performance éco-responsable

Accompagné d'experts, nous explorerons plusieurs mesures pour réduire l'empreinte écologique de nos opérations, telles que :

- minimiser les répercussions du développement sur le milieu naturel en privilégiant la construction de bâtiments préfabriqués
- récupérer les eaux de pluie³⁸ et les eaux grises^{39,40} pour l'irrigation automatique des jardins et aménagements paysagers
- revaloriser les déchets⁴¹ et sous-produits (par exemple, le surcyclage⁴²)
- préserver et valoriser la biodiversité des milieux naturels
- viser une consommation énergétique positive en misant sur :
 - l'optimisation des mesures d'efficacité énergétique et de conservation, incluant une enveloppe de bâtiment qui surpasse les spécifications de performance énergétique de Novoclimat⁴³ en étant hyper-isolée avec un contrôle efficace de l'air et de l'humidité
 - l'énergie solaire passive, c'est-à-dire : l'orientation des bâtiments en fonction du gain solaire et de l'ombrage et l'utilisation des collecteurs solaires passifs pour chauffer l'air⁴⁴ et l'eau⁴⁵

- la conformité des mesures de production d'énergie aux normes d'Hydro-Québec afin de bénéficier de son option de mesurage net

Nous prévoyons une mise en œuvre par phases pour maintenir l'abordabilité tout en améliorant la performance, la résilience et l'extensibilité des solutions en fonction de l'évolution des besoins et des circonstances.

2.2 GROUPES PRIORITAIRES ET MIXITÉ SOCIALE

Un des domaines d'intervention prioritaires⁴⁶ de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) est le logement pour les Canadiens les plus vulnérables. Il est indéniable que l'épanouissement des groupes défavorisés sur les plans économique et social passe notamment par l'accès à un logement convenable et abordable.

Le constat général qui ressort des consultations auprès de maintes associations et organisations communautaires est que les clientèles cibles pour le logement locatif abordable dans la Municipalité de La Pêche sont les aînés, les familles monoparentales, les jeunes adultes et les personnes à mobilité réduite.

Bien que le projet ne cible pas explicitement la gamme complète des populations vulnérables identifiées par la SNL⁴⁷, nous reconnaissons que le recoupement des motifs de discrimination exacerbe les difficultés rencontrées par les personnes qui possèdent les attributs de plus d'un groupe défavorisé ou marginalisé⁴⁸. Dans ce contexte, **Cohabitat Wakefield** entend devenir une « mosaïque » sociale⁴⁹ et agir comme contrepoids à la marginalisation. À cette fin, nous sommes en train de mettre au point des mesures pour créer et soutenir les conditions favorables à l'inclusion⁵⁰, l'appartenance, la participation, la reconnaissance et la solidarité, notamment :

- les valeurs définies dans notre charte pour vivifier l'ouverture du cœur et de l'esprit avec la bonne volonté, la confiance et le respect
- la communication bienveillante pour rehausser l'écoute, améliorer la compréhension mutuelle et résoudre les conflits rapidement et équitablement⁵¹
- les repas communautaires pour promouvoir des relations de bon voisinage
- les occasions d'apprentissage pour mobiliser, sensibiliser, inspirer et approfondir la compréhension et l'expérience de « devenir le changement que nous souhaitons voir dans le monde »
- les procédures formelles de sélection et d'intégration pour préciser les attentes, les exigences et le parcours pour devenir un membre résident
- les partenariats avec des organismes et associations pertinentes pour accompagner et soutenir les membres vulnérables⁵²

2.3 QUARTIER NOURRICIER ET MIXITÉ FONCTIONNELLE

Sans perdre de vue la pierre angulaire d'un « milieu de vie recherché »⁵³ (c'est-à-dire le logement), nous désirons consacrer une partie de l'exploitation des équipements collectifs et du terrain dans le triple but de :

- financer la conception, la construction, la maintenance, l'amélioration et le renouvellement des installations communes
- dynamiser l'émergence d'une mixité fonctionnelle complémentaire et partenariale
- mettre en pratique le principe coopératif « Engagement envers la communauté » de *l'Alliance coopérative internationale*⁵⁴ :

« Les coopératives œuvrent au développement durable de leurs communautés conformément aux politiques approuvées par leurs membres. »

Au chapitre d'une mixité fonctionnelle complémentaire axé sur le partenariat⁵⁵ à l'échelle locale, les initiatives seront sélectionnées selon les lignes directrices suivantes :

- Les membres se réservent le droit, conformément à la « prise de décision par consentement »⁵⁶, de soulever des objections à une proposition en tenant compte des critères d'évaluation établis⁵⁷
- Les parties prenantes doivent démontrer une ouverture⁵⁸ aux relations authentiques avec les divers acteurs engagés dans la « co-production »^{59,60} de la mixité fonctionnelle.
- Les biens et services doivent compléter ou diversifier l'offre locale existante, comme résultat d'une coopération ou d'un consensus entre tous les acteurs concernés.
- Les porteurs d'un projet d'entrepreneuriat collectif pourraient être accompagnés dans leur démarche par la *Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides*⁶¹ et/ou la *MRC des Collines de l'Outaouais - Développement économique et social*⁶² et/ou le *Centre de transformation du logement communautaire*⁶³ et/ou de la *Chambre Wakefield-La Pêche Chamber*⁶⁴.

Un exemple d'entrepreneuriat collectif qui répond à ces lignes directrices ainsi qu'à l'objectif de développement durable des Nations Unies n°2 : *Lutter contre la faim*⁶⁵, est la création d'un « quartier nourricier »⁶⁶ soutenant une communauté solidaire autour de l'alimentation. En emboîtant le pas au mouvement de l'agriculture urbaine, *Cohabitat Wakefield* entrevoit, grâce à ses partenaires et son réseau de collaborateurs, de :

- développer le potentiel nourricier de ses écosystèmes (champ, boisé, ruisseau) afin de répondre à un besoin grandissant en sécurité alimentaire et en accès aux produits frais et locaux
- aménager des bacs de culture sur les balcons, les passerelles, les toits et la cour intérieure

- ériger, sur une des parois intérieures du Pavillon⁶⁷, un « mur végétal » de micro-verdures, de fleurs comestibles, de légumes et des plantes pour assainir l'air
- utiliser des technologies innovatrices de culture en serre⁶⁸ pour bénéficier d'une production alimentaire à l'année
- construire une tour agricole modulable pour la culture en étage⁶⁹ pour contourner les inconvénients du jardinage extérieur (par exemple, caractéristiques du terrain / sol, l'arrosage, position de travail inconfortable, sarclage, attaques de la faune)
- s'équiper d'une cuisine communautaire et d'une chambre froide à l'intention des résidents et des producteurs désireux de faire de la transformation agroalimentaire
- réduire les pertes et valoriser les surplus alimentaires en :
 - entretenant un frigo-partage⁷⁰
 - tenant une cuisine collective ouverte à tous
 - transformant les denrées invendues en produits alimentaires et en repas communautaires
 - approvisionnant les structures d'aide alimentaire
- tenir des ateliers pratiques non seulement pour partager les savoir-faire autour de l'alimentation, mais aussi pour favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels
- mettre en place un plateau de travail et d'apprentissage pour des apprentis horticulteurs
- soutenir les canaux existants de mise en marché de proximité (Marché Wakefield Market⁷¹, Marché de l'Outaouais Market⁷², Aliments Farmhouse Food⁷³, TAACoMOBILE⁷⁴, etc) en fournissant un espace d'entreposage et un point de chute, ainsi qu'en créant un circuit court⁷⁵ de distribution et d'approvisionnement
- développer des marchés pour les rendements, les sous-produits et les déchets d'une polyculture⁷⁶ qui pourrait comprendre l'élevage de ténébrions, de poules et d'abeilles pour sustenter la production d'herbes, de fruits et de légumes

Cette proposition fera partie d'une démarche de consultation et de partenariat auprès des acteurs de la chaîne agroalimentaire de la région, des organismes communautaires et de la Municipalité de La Pêche. La réflexion d'ensemble définira les priorités et assurera des actions convergentes, cohérentes et co-bénéfiques destinées à accroître, en quantité et en diversité, l'offre de produits alimentaires locaux à l'année. En fin de compte, le but sera non seulement de rendre le système alimentaire plus durable du point de vue de son impact environnemental mais aussi d'en faire un vecteur de justice sociale et d'équité⁷⁷.

3. CONCLUSION: « POUR UN MODE DE VIE DURABLE »

Notre conception du projet témoigne d'un changement de paradigme par rapport à l'habitation communautaire, à savoir que la tendance actuelle des projets de logements de propriété collective⁷⁸ est de s'inscrire dans une démarche de développement durable^{79,80}. Les approches, stratégies, technologies et pratiques exemplaires introduites dans la section 2 encadrent l'ensemble des conditions « *pour un mode de vie durable* », c'est-à-dire pour un milieu de vie de qualité, écologique, prospère et favorable au bien-être de chacun. Le projet **Cohabitat Wakefield** offre une occasion concrète d'élaborer des solutions qui concilient, à l'échelle d'un quartier, les trois piliers du développement durable.

Notre prochaine étape est de mobiliser la volonté politique pour le projet avec une démarche de concertation auprès des élus et des acteurs des secteurs communautaire, privé et public. En réfléchissant ensemble sur les enjeux et opportunités liés aux diverses composantes de ce projet avant-gardiste, nous prévoyons que les pistes d'action qui s'en dégageront répondront aux besoins et aspirations des partenaires potentiels de **Cohabitat Wakefield**.

4. RÉFÉRENCES

¹ Cohabitat est une communauté intentionnelle de maisons privées regroupées autour d'un espace partagé.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Cohabitat>

² La cohésion sociale est un processus continu de développement du bien-être, du sentiment d'appartenance et de la participation sociale volontaire des membres de la société, tout en développant des communautés qui favorisent une multiplicité de valeurs et de cultures.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13511610.2018.1497480>

³ La vision de développement du secteur de Wakefield à la p.34 du Programme particulier d'urbanisme - Secteur de Wakefield <http://www.villelapeche.qc.ca/downloads/2016-11-ppu-secteur-wakefield-rapport-final-fr.pdf> :

« Niché entre les Collines de l'Outaouais et la rivière Gatineau, le Secteur de Wakefield constitue une composante importante de la Municipalité de La Pêche en tant que pôle de développement multifonctionnel et récréotouristique à l'échelle locale et régionale. Ses résidents partagent des valeurs basées sur l'implication communautaire, la protection de la qualité de vie et le développement durable. On y favorise une croissance diversifiée et équilibrée des fonctions publiques et communautaires, culturelles, résidentielles, commerciales et de services, de même que des entreprises créatrices d'emplois. On vise également à conserver une identité de village rural riverain, en y privilégiant la protection du patrimoine naturel, historique, architectural et culturel. »

⁴ L'objectif du développement durable est de définir des schémas qui recherchent un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois aspects d'activités humaines :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

⁵ Une collectivité viable est un milieu de vie qui répond aux besoins fondamentaux de ses résidents, est favorable à leur santé et assure leur qualité de vie. <http://collectivitesviables.org/articles/collectivite-viable.aspx>

⁶ Le droit à un logement convenable – Boîte à outils du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Housing/toolkit/Pages/RighttoAdequateHousingToolkit.aspx>

⁷ Écoquartiers ou écomarketing? À la recherche des véritables collectivités viables <https://maisonsaine.ca/wp-content/uploads/2017/12/ecoquartiers-ou-ecomarketing.pdf>

⁸ Une coopérative d'habitation est un regroupement de personnes qui sont à la fois locataires de leur logement et collectivement propriétaires des biens immobiliers de la coopérative. Son autogestion par les membres-locataires distingue la coopérative des autres types d'habitations et procure un grand nombre d'avantages, notamment :

- un logement de qualité à coût abordable
- la sécurité d'occupation à long terme
- la prise en charge de son milieu de vie
- la possibilité de participer à la gestion de la coopérative
- la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences
- la possibilité de s'engager au sein de sa communauté

⁹ Le droit au logement et les réalités québécoises https://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/cap-2004-00-00-droit_au_logement.pdf

¹⁰ La vie associative et démocratique <https://www.roclد.org/a-propos-2/vie-associative-et-democratique/>

¹¹ Cohabitat Wakefield est la première coopérative en habitation dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

¹² Puisque les loyers sont fixés uniquement en fonction des coûts d'exploitation, des réparations et des réserves, une coopérative peut offrir un logement plus abordable qu'une location comparable du secteur privé. Cela dit, l'abordabilité est définie en fonction des critères d'abordabilité de la municipalité où l'ensemble est situé. En l'absence de critères municipaux, les critères provinciaux peuvent être utilisés. Lorsqu'il n'existe pas de critères d'abordabilité, la SCHL détermine l'abordabilité de l'ensemble de logements locatifs en fonction du loyer médian du marché (LMÉM). Le loyer de la propriété visé doit être inférieur au LMÉM dans le cas d'une construction neuve, selon les données du Centre d'analyse de marché (CAM) pour la région en question. ; *Définir l'abordabilité du logement au Canada* <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/cmhc/pubsandreports/research-insights/2019/research-insight-defining-affordability-housing-canada-69469-fr.pdf>

¹³ Conformément aux motifs et aux valeurs à la base la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*, dont « la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits ... sans distinction, exclusion ou préférence ... » <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-12>

¹⁴ Charte de Cohabitat Wakefield <https://cohabitat-wakefield.ca/pdf/charte.pdf>

¹⁵ La location de courte durée <http://www.villelapeche.qc.ca/fr/vie-municipale/projets-en-cours/la-location-de-courte-duree/>

¹⁶ Info La Pêche, mars 2019, Chronique municipale, *Logements abordables – Cohabitat Wakefield*, p. 4 http://www.villelapeche.qc.ca/downloads/Info%20La%20Pêche/info-la-peche-mars-2019_fr.pdf

¹⁷ Quartier qui intègre les exigences du développement durable, en ce qui concerne notamment l'énergie, l'environnement et la vie sociale et qui appellent l'engagement de l'ensemble de ses habitants. <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89coquartier>

¹⁸ Appliquée à un milieu de vie, la notion de *mixité sociale* réfère à la cohabitation de personnes distinctes par l'âge, la nationalité, le statut socio-économique, l'ethnicité, etc. <http://collectivitesviables.org/sujets/mixite-sociale.aspx>

¹⁹ La mixité fonctionnelle est la diversification de fonctions sur un territoire. Par cette mixité, on introduit dans un quartier une multitude d'usages qui contribuent à la vie urbaine. Cette mixité des usages favoriserait une perception plus juste et positive du logement public au sein de la population et permet d'attirer dans un complexe d'habitation de logements abordables des ménages moins précaires qui recherchent la proximité de certaines fonctions. La mixité fonctionnelle peut être vectrice d'une plus grande cohésion sociale et d'une valorisation du secteur grâce à une meilleure image. <https://www.iau->

idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_854/La_mixite_fonctionnelle_Un_objectif_a_definir_et_negocier_au_cas_par_cas.pdf ; https://www.arc.ulaval.ca/files/arc/Toulouse_Michael.pdf

²⁰ Écoquartier ; <http://collectivitesviables.org/articles/ecoquartiers.aspx>

²¹ Les valeurs internationalement reconnues sur lesquelles reposent les assises de toute organisation coopérative comprennent la prise en charge, l'entraide, la responsabilité personnelle et, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

²² Le terrain correspond à l'Emplacement no 7 décrit à la page 30 du rapport *Programme particulier d'urbanisme - Secteur de Wakefield* comme une propriété à vocation résidentielle de faible et moyenne densité. Cet endroit correspond au Parc de la Vallée, adjacent au 140 Chemin de la Vallée de Wakefield
<https://goo.gl/maps/GHUnSDARD8u>

²³ Un espace vert désigne tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement et souvent garni de pièces d'eau et cheminements)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_vert

²⁴ Le concept architectural de base s'articulera autour des paramètres du zonage « Rb-601 » (résidentiel moyenne densité) qui limite la hauteur des bâtiments d'habitation à 2 étages avec un demi-sous-sol.

²⁵ Design régénérateur : changer le monde en le revitalisant <https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/design-regenerateur-changer-le-monde-en-le-revitalisant.html>

²⁶Le programme « Défi du bâtiment vivant » est une philosophie, un outil de sensibilisation et un programme de certification qui porte sur l'aménagement à tous les niveaux. Il comprend sept domaines de performance : site, eau, énergie, santé, matériaux, équité et beauté. Ces sept domaines se divisent ensuite en vingt mesures obligatoires qui insistent chacune sur une sphère d'influence particulière.
<https://www.cagbc.org/CBDCaSiteWeb/Programmes/VivreauDefidubat.aspx>

²⁷ L'environnement bâti se définit comme tout élément de l'environnement physique construit ou aménagé par l'être humain.

²⁸ Objectif écoquartiers : Principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs ;
http://objectifecoquartiers.org/media/337746/venv_2014_objectifecoquartiers.pdf

²⁹ Mon habitat : plus qu'un simple toit : Projet d'enquête Santé et Habitat
https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/crebs/rapport_projet_enquete_sante_habitat.pdf

³⁰ Principes utilisés pour créer des environnements qui répondent aux besoins du plus grand nombre de personnes possible https://fr.wikipedia.org/wiki/Conception_universelle

³¹ La conception universelle appliquée aux logements neufs <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/developing-and-renovating/accessible-adaptable-housing/universal-design-in-new-housing>

³² Guide d'aide à la conception et à la création d'un Habitat Ami Des Aînés <https://www.qualidom.be/wp-content/uploads/2015/11/hada-version-PDF15.07.2016.pdf>

³³ Un logement traversant offre une ouverture sur l'extérieur (fenêtre ou porte-fenêtre pouvant être ouverte) sur au moins 2 façades d'orientations différentes. Notez que cette configuration ne permet pas l'accès par un couloir central.

³⁴ Éviter la surchauffe solaire grâce à des éléments extérieurs
<https://www.ecohabitation.com/guides/2803/eviter-la-surchauffe-solaire-grace-a-des-elements-exterieurs/> ;
Comment calculer les distances pour que la marquise soit efficace l'hiver comme l'été?
<https://www.ecohabitation.com/discussions/1224/pare-soleil-nous-souhaitons-construire-une-marquise-tres-simple-comment-calculer-les-distances-pour-quelle-soit-efficace-lhiver-comme-lete/>

³⁵ La véranda agirait aussi comme tampon entre l'espace public et l'espace privé.

³⁶ Le bien vivre-ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire. *Le vivre-ensemble, plus qu'une expression* <https://www.ledevoir.com/societe/565937/l-etat-du-quebec-2020-le-vivre-ensemble-plus-qu-une-expression>

³⁷ Aménager un stationnement pour vélos <http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/>

³⁸ La récupération de l'eau de pluie <https://www.ecohabitation.com/guides/2557/recuperation-de-leau-de-pluie/>

³⁹ Un système de récupération des eaux grises 100% québécois <https://www.ecohabitation.com/guides/1404/un-systeme-de-recuperation-des-eaux-grises-100-quebecois/>

⁴⁰ Des solutions compactes et faciles d'entretien pour le recyclage des eaux grises <https://www.ecohabitation.com/guides/3504/solutions-compactes-et-faciles-d-entretien-pour-le-recyclage-des-eaux-grises/>

⁴¹ Valorisation de la matière organique - Des «déchets» drôlement utiles! <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/344141/valorisation-de-la-matiere-organique-des-dechets-drolement-utiles>

⁴² Le surcyclage (en anglais, upcycling) est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure. Il s'agit donc d'un recyclage « par le haut ». <https://recreations-dko.fr/surcyclage-definition/>

⁴³ Novoclimat - Petits bâtiments multilogements <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel/programmes/novoclimat/novoclimat-petits-batiments-multilogements>

⁴⁴ Systèmes de chauffage de l'air par énergie solaire http://www.omafra.gov.on.ca/french/engineer/facts/sol_air.htm

⁴⁵ Le chauffe-eau solaire, pour chauffer l'eau et la maison <https://www.ecohabitation.com/guides/2371/le-chauffe-eau-solaire-pour-chauffer-leau-et-la-maison/> ; Chauffage efficace de l'eau <https://www.ecohabitation.com/guides/2787/chauffage-efficace-de-leau/>

⁴⁶ Logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/guidepage-strategy/priority-areas-for-action>

⁴⁷ La Stratégie nationale sur le logement identifie les Canadiens vulnérables qui ont de la difficulté à trouver et à se payer un logement qui répond à leurs besoins, notamment:

- les femmes et les enfants fuyant la violence familiale
- les personnes âgées
- les jeunes adultes
- les peuples autochtones
- les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie
- les personnes handicapées
- les anciens combattants
- les membres de la communauté LGBTQ2+
- les groupes racialisés
- les immigrants récents, en particulier les réfugiés
- les personnes en situation d'itinérance

⁴⁸ Motifs de discrimination illicites : définitions et portée des dispositions relatives à la protection conférée par le Code <http://www.ohrc.on.ca/fr/iii-principes-et-notions-fondamentales/3-motifs-de-discrimination-illicites-d%C3%A9finitions-et-port%C3%A9e-des-dispositions-relatives-%C3%A0-la>

⁴⁹ La mixité sociale, définition, échelle et conséquence <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7296.html>

⁵⁰ Réduire les obstacles à l'inclusion et à la cohésion sociale pour lutter contre la marginalité <https://sencanada.ca/content/sen/Committee/411/soci/rep/rep26jun13-f.pdf>

⁵¹ Utiliser la communication non violente pour résoudre les conflits entre les personnes
<https://apprendreaeducer.fr/resoudre-conflits-entre-personnes/>

⁵² Cela dit, puisque la formule « coopérative d'habitation » met l'accent sur l'engagement et la participation de ses membres utilisateurs, les résidents devront être en mesure de s'impliquer, selon leurs compétences et capacités, dans le bon fonctionnement de la coopérative.

⁵³ La Municipalité a mis à jour sa vision de développement dans son *Plan stratégique 2019-2023 – Municipalité de La Pêche*:

« La Pêche est un milieu de vie recherché et est reconnue comme un modèle d'occupation, de vitalité et de développement durable du territoire parmi les municipalités de moins de 10 000 habitants. »

<http://www.villelapeche.qc.ca/downloads/Politiques/2019-09-18-plan-strategique-fr-web.pdf>

⁵⁴ Notes d'orientation pour les principes coopératifs <https://www.ica.coop/sites/default/files/publication-files/guidance-notes-fr-1813840459.pdf>

⁵⁵ Les différents types de partenariat stratégique <https://www.powerlinx.com/fr/ressources/type-de-partenariat-strategique/>

⁵⁶ Prônées par le mode de gouvernance sociocratique, les décisions de politiques et stratégies sont prises par *consentement* afin de renforcer l'équivalence entre les membres et de favoriser l'émergence de « l'intelligence collective ». Il y a consentement lorsqu'une proposition ne rencontre plus aucune objection importante et raisonnable dans le groupe concerné. <http://www.sociocratie-france.fr/2018/03/la-prise-de-decision-par-consentement-un-outil-formidable.sous-conditions.html>

⁵⁷ Les critères d'évaluation d'une proposition de mixité fonctionnelle comprennent:

- sa viabilité financière
- l'éco-responsabilité de ses opérations
- sa demande sur les ressources communes et l'infrastructure
- son ajout aux ressources communes et à l'infrastructure
- l'impact de l'exercice de ses activités sur la jouissance paisible des lieux
- son apport aux besoins des membres et à ceux des populations locales
- les retombées sociales de ses activités économiques
- son harmonisation avec les fonctions déjà établies

⁵⁸ L'ouverture : une valeur qui change le monde <https://groupe-spirale.org/louverture-une-valeur-qui-change-le-monde/>

⁵⁹ La co-production favorise le travail collaboratif entre différents acteurs et l'implication des consommateurs ou clients dans la conception des nouveaux produits ou services ; La co-production de services publics
<https://www.slideshare.net/RadwanBITAR/la-coproduction-de-services-publics>

⁶⁰ La participation du consommateur : co-production, définition et enjeux
https://www.researchgate.net/publication/333641788_La_participation_du_consommateur_coproduction_definition_et_enjeu

⁶¹ La Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) poursuit une mission de développement régional par le soutien à l'économie sociale <https://cdrol.coop/>

⁶² La mission du département de développement économique et social de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est de contribuer au développement économique et au développement local en veillant à stimuler, promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat privé, l'entrepreneuriat d'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif de façon durable sur l'ensemble de son territoire. <https://www.facebook.com/mrccollines/> ; *Un plan stratégique quinquennal pour un développement économique local concerté*
<https://www.mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca/upload/userfiles/files/PALEE%202015-2020.pdf>

- ⁶³ Le Centre de transformation du logement communautaire œuvre avec des organismes d'habitation à l'échelle du Canada pour assurer la transformation, la durabilité et la croissance du logement communautaire <https://centre.support/fr/a-propos-de-nous/>
- ⁶⁴ Why join the Chamber <https://cwlpc.ca/why-join/>
- ⁶⁵ L'Organisation des Nations Unies a défini 17 objectifs de développement durable dont le deuxième se lit comme suit : «Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>
- ⁶⁶ Quartier nourricier <https://www.youtube.com/watch?v=W5LzOZZD8MM>
- ⁶⁷ Le bâtiment commun et multifonctionnel de Cohabitat Wakefield
- ⁶⁸ Par exemple, *Growcer* offre des solutions de culture en contenant hydroponiques <https://www.thegrowcer.ca/>
- ⁶⁹ Tours agricoles en étages ; <https://www.ideassonline.org/public/pdf/BrochureAgritowersFR.pdf> ; <https://www.courtirey.com/pdf/LaChaluneENVOIPDFFrancais.pdf>
- ⁷⁰ Un frigo-partage consiste en une armoire et un réfrigérateur extérieur en libre-service. Il est approvisionné de dons de denrées par le public, restaurateurs et épiceries. L'objectif d'un frigo-partage est de donner « ensemble » un coup de pouce aux gens souffrant d'insécurité alimentaire et aussi de contrer le gaspillage alimentaire. <https://sauvetabouffe.org/initiative/refrigerateurs-communautaires-petit-portrait-dun-grand-mouvement/>
- ⁷¹ Le Marché Wakefield Market accueille les producteurs de la région pour qu'ils y vendent leurs produits alimentaires ou artisanaux <http://www.marchewakefieldmarket.ca/fr/>
- ⁷² Le *Marché de l'Outaouais Market* est une coopérative de solidarité sans but lucratif qui crée un lien direct entre consommateurs et producteurs de l'Outaouais <http://marcheoutaouais.com>
- ⁷³ The *Aliments Farmhouse Food* est une coopérative de petites fermes de la région d'Ottawa-Gatineau qui offre des paniers bimensuelles livré à domicile <https://alimentsfarmhousefood.com/fr/>
- ⁷⁴ La *TAACoMOBILE* est une unité réfrigérée mobile qui offre à la population aînée ainsi qu'à leur famille, des fruits et des légumes frais des agriculteurs locaux dans leur milieu de vie. <https://www.tabledesainesdescollines.org/taacomobile>
- ⁷⁵ Qu'est-ce qu'un circuit court? <https://www.biowallonie.com/documentations/quest-quun-circuit-court/>
- ⁷⁶ Polyculture <https://fr.wikipedia.org/wiki/Polyculture>
- ⁷⁷ Système alimentaire durable <http://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>
- ⁷⁸ L'habitation communautaire au Québec correspond aux logements de propriétés des coopératives en habitation et des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation locative. Propriété collective : Les habitants sont à la fois locataires des logements et collectivement propriétaires de l'immobilier. <https://www.erudit.org/en/journals/lsp/2010-n63-lsp3885/044152ar/>
- ⁷⁹ Rapport de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) : Stratégie de développement durable VERT L'AVENIR (2012) <https://www.cooperativehabitation.coop/wp-content/uploads/2017/03/Strat%C3%A9gie-de-d%C3%A9veloppement-durable-Vert-lAvenir.111docx.pdf>
- ⁸⁰ Plan d'action de développement durable 2009-2013 de la Société d'habitation du Québec (SHQ) <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021238.pdf>